

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***11082830***

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTRÉE

23 -05- 2011

Greffe

N° d'entreprise : BE 0434.210.206

Dénomination

(en entier) : **GAMEVEST SPRL**

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : 6183 TRAZEGNIES, rue A. Rectem 40

Objet de l'acte : NOMINATION MANDAT COMMISSAIRE AUX COMPTES ANNUELS

Extrait du procès-verbal de la séance de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 29 avril 2011.

"Dans la mesure où la sprl GAMEVEST fait partie du périmètre de la consolidation de la sa Fernand GEORGES, conformément au Code des Sociétés, l'Assemblée Générale décide de nommer un Commissaire aux comptes annuels, étant RSM Inter Audit - Rue Clément Ader 8 à 6041 GOSSELIES, représentée par Monsieur Thierry LEJUSTE. Ce mandat a une durée déterminée de trois exercices comptables et s'applique tant rétroactivement à la clôture des comptes 2010 qu'à la clôture des comptes 2011 et 2012.

Cette résolution est adoptée à 100 % des voix."

André GEORGES - gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/06/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature